

jardins&baleonsfleuris

INSCRIPTIONS DU 1^{ER} MAI AU 15 JUIN 2016

Conditions de participation

Ce concours gratuit est ouvert aux habitants, écoles, jardins familiaux, commerces et entreprises.

Jury et visite

Le jury du concours, composé d'élus municipaux, représentants des entreprises parrainant ce concours, techniciens de l'environnement et des espaces verts, visitera les candidats bédariciens durant la 2ème quinzaine du mois de juin.

Critères d'évaluation des réalisations

- · Démarche «zéro pesticides»
- Qualité de la composition florale et/ou végétale
- Qualité de l'entretien
- Préservation de la nature (économie d'eau, biodiversité)

Remise des prix

À la cérémonie de remise des prix, en septembre, les meilleures réalisations seront récompensées grâce aux entreprises et institutions mécènes.

	1			pation
ykmi	otin	מטי מה	Intini	hatian
			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
10000				

À remplir en MAJUSCULES et déposer à la Maison des Arts (19 av. Abbé Tarroux) avant le 15 juin 2016

NUIII		
Prénom		
Adresse		
Téléphone		
E-mail		

Je m'inscris dans la catégorie (cocher la case) :

- Fenêtre, Balcon, Terrasse Jardin fleuri visible de la rue
- Potager visible de la rue, jardins familiaux

En participant à ce concours, vous autorisez la mairie de Bédarieux à photographier votre maison ou jardin et à utiliser ces images sur tous les supports de communication. Le règlement du concours est disponible sur simple demande à la Mairie de Bédarieux.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles me concernant qui sont nécessaires au traitement de ma participation.

Mairie de Bédarieux



Place de la Vierge 34600 Bédarieux 04 67 95 59 59

agenda21@bedarieux.fr

www.bedarieux.fr

UNICOREATION DE LA CHOSE VERTE COM Ne pas jeter sur la voie publique